

Les Amis du Jumelage

Mairie de Marolles en Hurepoix

Bulletin d'adhésion à remettre à la Mairie de Marolles

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Désire adhérer à l'association « Les Amis du Jumelage » et joint un chèque de 12 € par adhérent (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans) à l'ordre de « Les Amis du Jumelage » correspondant à l'adhésion annuelle.

Date :

Signature :